

**LES VANS**

## Conseil municipal : des bons d'achat auprès des commerçants

Le dernier conseil municipal de l'année s'est tenu le 21 décembre, sous la présidence de Jean-Marc Michel, maire. Trois sujets étaient à l'ordre du jour.

Après avoir reçu l'ensemble du personnel municipal, Josy Laurent, 3<sup>e</sup> adjointe, en charge du personnel, et Marie-Hélène Biscarat, directrice générale des services, ont présenté au conseil une synthèse et un nouvel organigramme. En plus des pôles existants, technique, administration, culturel et police municipale, deux nouveaux pôles ont été créés : animation-festivités-protocole et communication. Tous les pôles auront un agent centralisateur et un ou plusieurs élus référents.

Une commission municipale s'est réunie plusieurs fois pour venir en aide aux commerçants impactés par la crise sanitaire du mois de novembre. L'idée finale serait d'émettre une quinzaine de bons d'achat nominatifs par commerçant, d'une valeur de 20 euros chacun, soit 300 euros



**Le dernier conseil municipal de la ville s'est tenu sous la présidence de Jean-Marc Michel, maire (à droite) avec sa 1<sup>re</sup> adjointe Cathy Eschalier (à gauche).**

par commerce, à consommer auprès de la centaine de commerçants vanséens identifiés. Ces bons de 20 euros par foyer seraient envoyés par voie postale et de façon aléatoire aux 1400 foyers vanséens. « C'est un encouragement à consommer local », ajoute Nicolas Broche. La subvention globale de l'ordre de 30 000 euros sera remise en partie à l'association AEVA (Acteurs

économiques Anséens), qui en assurera la gestion pour ses membres et en dotation directe pour les autres.

Deux candidats étaient en lice pour la diffusion des séances du conseil par moyens numériques. C'est la société Technup de Grospierres (qui avait déjà assuré avec satisfaction la séance d'installation) qui a été choisie pour une somme de 4 500 euros par an.

## Des contrôles routiers autour des Vans, ce mercredi



**De gauche à droite : Françoise Souliman, préfet de l'Ardèche, le colonel Vidalo et Patrick Leverino, sous-préfet, ont accompagné les contrôles routiers autour des Vans, pour le respect du couvre-feu de 20 h. Photo Le DL/Bertrand REMI**

Ce mercredi soir à partir de 20 heures, le couvre-feu est général dans le pays. En Ardèche, le préfet Françoise Souliman, le sous-préfet Patrick Leverino, accompagnés d'une vingtaine de gendarmes des Vans, de Vallon-Pont-d'Arc, Largentière et d'Aubenas, sous la direction du colonel Jean-Philippe Vidalo, responsable du groupement de gendarmerie de l'Ardèche, avaient décidé de

placer trois contrôles de gendarmerie sur les trois axes qui arrivent aux Vans (le rond-point de Super U vers Aubenas, celui devant la Poste et celui devant la gendarmerie, route d'Alès).

Le préfet a déclaré : « Durant ces trois prochains jours qui sont décisifs et avant un couvre-feu peut-être à 18 h au lieu de 20 h en début de l'année, nous devons sécuriser la santé des citoyens, en particulier des plus de 65 ans. L'Ardèche a un taux de

positivité de 40 %, ce qui est trop important. Il faut rester le plus possible chez soi, s'isoler et prendre conscience de la gravité de la situation sanitaire dans notre département. » Ce soir-là, autour des Vans, les consignes étaient encore relativement souples, les automobilistes arrêtés après 20 h étant dans l'ensemble raisonnables et porteurs des attestations et des masques obligatoires.

**Bertrand REMI**

